



MAIRIE DE LISSY

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 6 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 6 mars, à 19h00, le Conseil municipal de LISSY, légalement convoqué le 28 février 2025 s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de Jean-Claude LECINSE, Maire.

Date de convocation : 28/02/2025

PRESENTS : Mesdames Michelle BOUILLAND-CHAUVEAU et Patricia GOUPILLAUD,
Messieurs André BADER, Jean-Claude LECINSE et Réginald HERBEAUX

ABSENT AYANT DONNÉ POUVOIR : M. Olivier TROUBAT donne pouvoir à M. Réginald HERBEAUX.

ABSENTES : Mesdames Nathalie CANET et Amandine DE OLIVEIRA.

Effectif légal du conseil municipal : 11

Membres en exercice : 08

Membres présents : 05

Votes : 06

Madame Michelle BOUILLAND-CHAUVEAU a été désignée en qualité de **secrétaire de séance** par le conseil municipal.

Le procès-verbal du 12 décembre 2024 a été adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

DÉLIBÉRATIONS

- **N°01-2025** : rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols en application de l'article L.2231-1 du CGCT – débat et vote. – approuvé à l'unanimité,
- **N°02-2025** : SDESM : modification du périmètre du SDESM par adhésion de la commune de SAINT-SOUPPLETS – approuvé à l'unanimité,
- **N°03-2025** : CAMVS : Convention de mise à disposition de service « Délégué à la protection des données » – approuvé à l'unanimité.

DÉCISIONS DU MAIRE

Décision prise par le Maire à la suite des délégations d'attribution par le conseil municipal depuis le dernier conseil municipal :

- le 19/12/2024 n° 06DEC2024 : signer la mission pour un bilan de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers « NAF » et artificialisation des sols avec le Cabinet IngEspaces pour un coût HT de 1 475,00€.

Fin de séance à 21 heures 15.

Affiché le : 13/03/2025

- Publication sur le site internet de la Commune de Lissy, le 13/03/2025

Le Maire de Lissy,
Jean-Claude LECINSE

Le secrétaire de séance,
Michelle BOUILLAND-CHAUVEAU

